

CONSEIL MUNICIPAL

Exécution de l'article L121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune de Vauhallan se réunira dans la salle du conseil municipal
le lundi 15 juin 2026 à 21h00

Il commencera par le quart d'heure du citoyen.

- 1) Approbation du compte financier unique 2025
- 2) Fixation des tarifs de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisir et de l'étude surveillée
- 3) Fixation des tarifs pour le portage à domicile
- 4) Versement d'une subvention au pétanque club
- 5) Numérotation de la parcelle AI 93



M. le Maire,

Bernard GLEIZE